

Au cœur de
SAINT ANDRÉ

JOURNAL MUNICIPAL N°55 décembre 2020

2020 UNE ANNÉE ENTRE PARENTHÈSES

Associations

UNE VIE ASSOCIATIVE BOULEVERSÉE

Pôle Santé

HORIZON 2022

École

LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ACHEVÉS





Chers Andrésiens

« La crise sanitaire et le confinement qui lui a été associé ont bouleversé nos pratiques et nos relations. La reprise d'activité a été difficile. L'été chaud et ensoleillé a heureusement produit ses bienfaits et redonné le goût de plaisirs simples. Même si les fêtes d'été et des manifestations festives prévues ont dû être annulées. »

Je suis heureux de renouer le contact avec vous, au travers de ce bulletin d'informations qu'a préparé l'équipe municipale élue en mars dernier. Entre la rédaction des articles en Octobre et la livraison du bulletin en Décembre, personne ne peut dire ce que sera le visage de notre pays et de notre commune.

Les informations et les réalisations dont il sera question dans ce bulletin sont forcément incomplètes. Elles valent pour ce qui est acté et pour ce qui est prévu hors aggravation de la situation sanitaire. Le mois de Mars dernier a vu la tenue des élections municipales. Le scrutin, sous tension et une unique liste de candidats à Saint André, ont conduit beaucoup d'électeurs à ne pas se déplacer. La liste que j'ai eu l'honneur de conduire a été élue. Je vous remercie, en mon nom et au nom de mes colistiers, devenus conseillers municipaux, pour la confiance que vous nous avez témoignée. Nous resterons fidèles à notre engagement pour notre commune et pour tous ses habitants. Pour ce qui concerne la Communauté de Communes, les résultats des élections à Saint Martin et à Ondres ont modifié les équilibres politiques. Madame Dufau, élue à Tarnos, est la nouvelle Présidente. Les Vice-présidences, qui, depuis la création de la Communauté il y a vingt-six ans, étaient toujours attribuées aux 8 Maires des communes du territoire, sont désormais confiées à Tarnos (2), à Ondres (2), à Saint Martin (2) et à 3 Maires des 5 plus petites communes. Ainsi, les Maires de Biaudos et de Saint André de Seignanx ne disposent plus d'une Vice-Présidence, ne portent plus la gestion d'une compétence et n'animent donc plus, de fait, de commission communautaire.

La crise sanitaire et le confinement qui lui a été associé ont bouleversé nos pratiques et nos relations. La reprise d'activité a été difficile. L'été chaud et ensoleillé a heureusement produit ses bienfaits et redonné le goût de plaisirs simples. Même si les fêtes d'été et des manifestations festives prévues ont dû être annulées.

Malgré les incertitudes et le ralentissement de la vie locale, vos nouveaux élus se sont mis au travail, perturbés par les circonstances inédites mais investis et déterminés. En réalité, vous le constaterez, même ralentie, mesurée et contrainte par la crise sanitaire, la vie de notre village se poursuit. Grâce, en particulier, à la bonne volonté et à l'engagement sincère de tous les élus et de responsables associatifs investis.

Chers Andrésiens, continuez à faire attention à vous.

Très cordialement, Jean Baylet, Maire

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous souhaitent une très belle année 2021 et vous convient à la Cérémonie des vœux (si la situation sanitaire du moment le permet):

le samedi **16 JANVIER À 11H30** à la salle Mosaïque.

2021

CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026



Jean BAYLET



Elodie
ZACCARI



Bernard
LASTRA



André
LATXAGUE



Fanny
COURTIÀDE



Patrick
GAUSSET



Marine
AMELIN



Ramuntxo
RECARTE



Laetitia
URRACA



Pascal
LANNEBERE



Marie-Josée
DABBADIE



Olivier
SCHNEYDER



Elise
FLAMENT



Lionel
DESTRIEATS



Muriel
STUTZMANN



Bertrand
MIRAILH



Sophie
ERRECALDE



Marc
REMAZEILLES



Marie
LACOMBE

➤ Déploiement du réseau très haut débit en fibres optiques sur le département des Landes

Le Syndicat Départemental d'Équipement des Communes (SYDEC) déploie le réseau très haut débit en fibres optiques sur le département des Landes. Saint André de Seignanx est la première commune du Seignanx concernée. Quand une ligne Orange aérienne existe, la fibre est déployée sur les supports existants. Il a été constaté que beaucoup de câbles Orange étaient encombrés par la végétation. Vu l'état d'urgence par rapport au calendrier, la Communauté de Communes du Seignanx a pris en charge financièrement l'élagage. L'entreprise mandatée a réalisé ces travaux durant l'été. Le marché stipulait le dégagement des lignes à environ 1.50 m de celles-ci. La taille complémentaire revient au riverain ainsi que l'entretien futur, afin de garder cette distance réglementaire entre la ligne et la végétation. Lorsque c'était nécessaire, des travaux de terrassement et d'enfouissement ont été réalisés. L'ensemble de la Commune devrait être desservi pour la fin de 2021.

➤ Le Pont de Fontaine



Suite à des études qui ont démontré la fragilité du Pont de Fontaine sur le canal de ceinture du Marais d'Orx, Route du Marais à Saint André de Seignanx, la Communauté de Communes du Seignanx, gestionnaire de la voie et donc du pont, a décidé sa démolition puis sa reconstruction. Etant situé sur la réserve naturelle du Marais d'Orx, des études et autorisations environnementales ont été nécessaires. Le futur pont sera constitué d'une seule travée d'une longueur de 16.50 m. L'ouvrage aura une largeur de 6.40m avec deux voies de 2.25 m et un trottoir de 1.40m, permettant le croisement de deux véhicules et le cheminement des piétons. Un garde-corps métallique complétera ce dispositif. C'est l'entreprise Etchart Construction qui réalise ces travaux entre le 19 octobre 2020 et le 31

janvier 2021 pour un montant total prévisionnel de 369 787.20 € TTC, pris en charge par la Communauté de Communes du Seignanx. Pendant toute la durée des travaux, la circulation est coupée au niveau du pont, un itinéraire de déviation est mis en place.

➤ Organisation du fauchage des bas-côtés

Suite à des pannes répétées sur l'épareuse des Services Techniques, occasionnant des coûts importants et des retards sur le service, la commune a décidé de confier le fauchage des bas-côtés des routes lui incombant à une entreprise privée. Il s'agit d'environ 3.5 km de routes départementales en agglomération et d'environ 6 km de routes et chemins communaux. L'épareuse a été vendue et le tracteur sera utilisé à d'autres tâches.

L'entreprise Duguine, installée depuis peu à Saint André, a obtenu le marché. La Communauté de Communes du Seignanx gère, quant à elle, le fauchage des 12 km de routes d'intérêt communautaire et le Conseil Départemental les routes départementales hors agglomération. Ces trois entités effectuent deux passages par an sur les accotements, en dégageant les virages et les panneaux de signalisation et un passage complet jusqu'en haut du talus et jusqu'en limite du domaine public.

➤ Sécurité routière

Vous êtes nombreux à nous faire remonter les problèmes de vitesse excessive sur les différentes routes de la Commune et à nous demander la pose de ralentisseurs ou de chicanes afin de ralentir les usagers des voies. Ces dispositifs ne sont tolérés qu'en agglomération avec la mise en place d'une zone 30. La Commune améliorera les marquages au sol rappelant les vitesses maximales autorisées sur les différentes routes du village. Nous faisons une nouvelle fois appel à votre civisme afin de respecter les règles édictées, pour la sécurité de tous.



➤ Travaux Route Départementale 54



Courant septembre, le Conseil Départemental des Landes a entrepris des travaux de réfection de la chaussée sur la Route Départementale 54, dite Route de Saint Martin de Seignanx ou du « Hounidey », entre le rond-point du Preuilh à Saint André de Seignanx et la Route Océane à Saint Martin de Seignanx. Dans un premier temps, l'entreprise Lafitte TP a mis en œuvre un enrobé qui a nécessité deux jours de fermeture de la route. L'apport de matériau conséquent a entraîné un décollage entre la chaussée et l'accotement. Sur la lancée, une entreprise a curé les fossés et étalé cette terre afin de remettre les accotements à niveau durant une semaine. Les STOP et Cédez le passage ont été retracés. Conscient que le confort de cette route peut entraîner une élévation de la vitesse, les Elus vous appellent à la plus grande prudence sur cette voie sinueuse et vallonnée.

➤ Travaux Route du Mouliot

La Communauté de Communes du Seignanx entreprend des travaux de réfection de chaussée sur la Route du Mouliot. Il s'agit d'élargir la chaussée à 4 mètres entre la Route Départementale 817 et le Chemin de Lapeyre et refaire la couche de roulement à l'enrobé à chaud jusqu'à la partie déjà traitée. Dans le cadre de ces travaux, les deux conteurs poubelles côté RD 817 sont déplacés d'environ 100m sur le domaine public communal afin de limiter les dépôts depuis celle-ci. Onze places de parking sont réaménagées parallèlement à la société Médiaco avec un cheminement sécurisé pour les employés de l'entreprise sur le domaine public communal. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Pinaquy dans le cadre du marché triennal et pris en charge par la Communauté de Communes du Seignanx. Le Conseil Municipal vous demande la plus grande prudence aux abords du chantier et de suivre les restrictions de circulation.



Le mot du maire

Dans le domaine de la voirie, autour d'André Latxague et de ses collègues, si les travaux du Pont de Fontaine et de la route du Mouliot n'étaient pas engagés au moment d'écrire ces lignes, leur réalisation était effectivement programmée. En parallèle, le Département a quant à lui, procédé à la réfection de la couche de roulement de la route qui relie le carrefour du Preuilh à Saint Martin de Seignanx. Même s'il reste à faire sur les routes de Peyrehette, du Marais et du Mouliot pour partie, beaucoup des voiries de notre commune sont en très bon état grâce à nos propres efforts mais également aux concours précieux de la Communauté de Communes et du Département. La qualité des revêtements routiers n'autorise en aucun cas certains à rouler vite, à être dangereux pour autrui, à oublier les règles qui s'imposent à tous. Devant des abus répétés de certains automobilistes et motocyclistes, j'ai demandé au nouveau Commandant des brigades de gendarmerie de Saint Martin et de Tarnos de procéder autant de fois que nécessaire à des contrôles de vitesse en divers lieux de Saint André.

Antenne relais Bouygues

Dans le cadre du développement d'internet et de la téléphonie mobile instauré par le Gouvernement, la société Bouygues a déposé auprès du service concerné une demande pour l'installation d'une antenne relais. Cette demande a obtenu un avis favorable et l'antenne sera donc installée dans les mois à venir, chemin de Hilloua.

Plan Communal de Sauvegarde

Son objectif est, en cas de survenance d'événements graves, de mettre en œuvre une organisation anticipée sur le territoire d'une commune. Cela vise à sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement. Il est donc nécessaire, au fil du temps, de le mettre à jour et, par là même, notre document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) à l'attention des administrés. Pour effectuer ce travail le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide du CDG 40 (Centre de gestion).

Sécurité Au Camping « Le Ruisseau »

Suite à un contrôle périodique de la Commission de sécurité départementale des campings, il a été demandé aux propriétaires du camping « Le Ruisseau » de mettre en conformité leur défense extérieure contre l'incendie, afin de pouvoir continuer leur activité. Le réseau d'eau potable n'étant pas de capacité suffisante dans cette zone pour cela, la mise en place d'une réserve artificielle s'avère nécessaire. L'emplacement pour son positionnement, vu sa taille imposante, est difficile



dans l'enceinte, nécessitant la disparition de plusieurs emplacements du camping. Cette réserve artificielle sera donc installée sur le sentier côtoyant le camping (propriété du camping). Pour ce faire, la Commune a dû annuler la servitude menant à deux parcelles lui appartenant situées derrière le camping, ce qui a été fait en vendant ces deux parcelles aux propriétaires du camping.

Orientations d'Aménagement Abords Salle Mosaïque

Suite aux conclusions du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), voici les orientations d'aménagement envisagées :

- › connexion des différents sous-espaces du site (parking, continuités piétonnes, espace devant la Maison de la nature...)
- › visibilité et mise en valeur des différents parcours (arboretum, accessibilité...)
- › mise en cohérence du végétal et du minéral présents sur le site (abords du parking, arboretum)





➤ Pôle santé

Logements pour personnes âgées autonomes, salle d'activités pour les bénéficiaires du CIAS et Pôle santé à Saint André de Seignanx

La construction d'un Pôle santé et d'une salle d'activités pour les bénéficiaires du CIAS, porté par la Communauté de Communes et la construction de 8 logements pour personnes âgées autonomes, portée par XL Habitat sont toujours d'actualité. Le permis de construire a été déposé en mai 2019. Le tout sera à la place des anciennes maisons Duboscq et Pommarés, qui seront démolies. Le pôle santé sera bien fourni en praticiens divers avec un ou deux médecins, une kinésologue, deux infirmières, une podologue et une ergothérapeute. La salle réservée au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) permettra à 10 à 15 personnes d'être accueillies en simultanée (transportées par le service d'aide à la mobilité si besoin) pour des animations diverses visant à lutter contre leur isolement.

La livraison est prévue pour le 2ème semestre 2022.



Le mot du maire

Dans le domaine de l'environnement, à l'initiative du groupe d'élus guidés par Bernard Lastra, le CAUE a rendu son étude sur les aménagements paysagers en cœur de village et le Comité Départemental du Tourisme des Landes a été sollicité pour accompagner les élus dans la préparation de la visite du Jury des Villages fleuris en 2021.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

L'opérateur Bouygues a obtenu l'autorisation d'implanter une antenne relais sur la commune afin de combler le trou de couverture en 2G, 3G, et 4G et d'améliorer la qualité numérique mobile sur notre territoire.

Dans le domaine agricole, une nouvelle installation de maraîchers sur la commune est engagée.

■ BÂTIMENTS ET PERSONNEL

➤ Bâtiments Communaux

Les travaux de réhabilitation des locaux scolaires sont achevés depuis fin Octobre. Comme vous pouvez le découvrir à travers les photos, les locaux ont considérablement évolué et même changé de fonction pour certains. Ces travaux avaient pris un peu de retard suite à la pandémie.



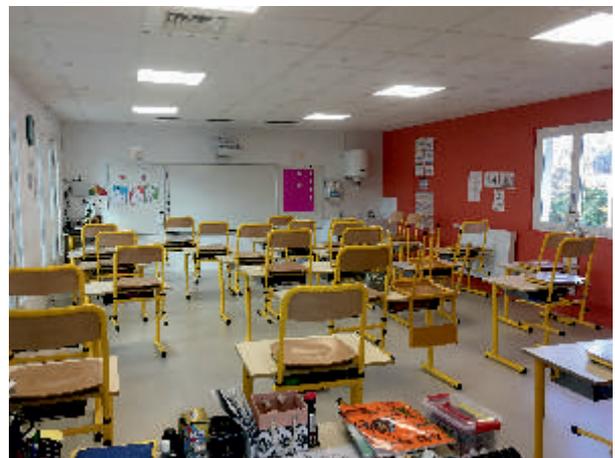
Cour maternelle avec coursive



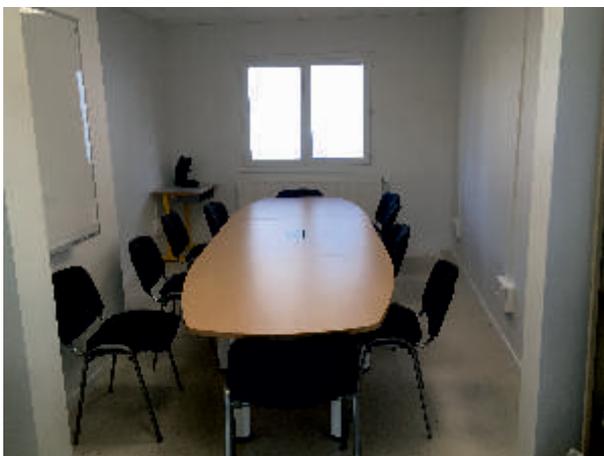
Salle d'évolution (ancien réfectoire)



Cour vers nouvelle classe élémentaire



Nouvelle classe élémentaire (ancienne garderie)



Salle de réunion des enseignants



Cour école

Le mot du maire

Dans le domaine des bâtiments, secteur porté par Patrick Gausset et par sa commission, il y a eu beaucoup à faire. Dès que cela a été possible, il a fallu permettre aux entreprises de finir les travaux de l'école. Il a été également nécessaire de préparer la rentrée de septembre et la mise en service de nouveaux locaux.

Pendant ces longs mois de fonctionnement ralenti, de nombreuses réalisations se sont cependant opérées.

Les travaux de construction et la réhabilitation de locaux à l'école sont désormais achevés. Ainsi, une nouvelle salle de classe équipée, une salle de réunions pour les enseignants, de nouveaux sanitaires pour adultes, une salle de classe et une salle d'évolution pour les enfants de maternelles sont venus, en septembre 2020, compléter la mise à disposition opérée en septembre 2019 d'une nouvelle classe maternelle, de deux préaux couverts, d'une nouvelle aire de jeux, d'une nouvelle garderie plus spacieuse et équipée à neuf, de nouvelles cuisines afin de poursuivre l'ambition, autour de Carole Moncada et de son équipe, d'assurer la préparation et le service de 220 repas préparés sur place chaque jour, une nouvelle salle de restaurant deux fois plus spacieuse, un bureau fonctionnel pour la directrice du centre de loisirs et les incontournables toilettes pour les enfants.

Personnels des Services Techniques

Les agents ont bénéficié de nouveaux matériels venant compléter le tracteur existant (godet...).



Le mot du maire

Si cette crise sanitaire, anxiogène et perturbante a conduit trois des quatre agents administratifs de la Mairie à faire valoir leurs droits à fonctionner en télétravail, les réponses aux besoins des usagers ont continué à être apportées avec une grande rigueur.

La volonté de renforcer l'effectif des services techniques a été confirmée par les nouveaux élus. Une création d'emploi est programmée pour le premier semestre 2021. La définition des besoins et les caractéristiques du poste sont en cours d'élaboration au moment où j'écris.



➤ Bibliothèque municipale

Inaugurée en 1998, la bibliothèque de St André de Seignaux a été aménagée et créée à l'emplacement de l'ancien bureau de poste. Cet espace dédié à la lecture et à la culture est né d'une volonté municipale de faciliter l'accès aux livres à tous les foyers de la commune. Depuis plus de 20 ans, une équipe de bénévoles en assure le bon fonctionnement. Une subvention annuelle du village permet l'achat de nouveaux ouvrages et la

médiathèque départementale assure également un prêt de livres, ce qui permet de renouveler les œuvres proposées. L'équipe de la bibliothèque accueille des lecteurs de tous les âges. Les adultes ont l'embarras du choix parmi les nombreux romans, documentaires et autres bandes dessinées. Quant aux enfants, ils ne sont pas en reste, avec une offre large et variée pour combler des plus petits au plus grands. Les bienfaits de la lecture sont nombreux : améliorer ses connaissances, travailler sa mémoire, apprendre du vocabulaire, réduire le stress, aider à mieux dormir.... Alors, parents et enfants, n'hésitez pas à franchir les portes de la bibliothèque ! Pour le plaisir des yeux ou tout simplement passer un moment de détente, venez consulter ou emprunter gratuitement de très beaux livres régionaux, des romans policiers et bien d'autres ! Toute l'équipe de la bibliothèque vous accueillera avec grand plaisir. Dans le contexte sanitaire actuel, sachez que tous les livres empruntés sont désinfectés lors de leur retour. Et enfin, si vous souhaitez faire du vide dans vos placards et vous débarrasser de livres (en bon état), tous les dons sont les bienvenus.

.....

➤ ACM Dous Pitchouns



Le centre de loisirs Dous Pitchouns a dû cette année s'adapter aux circonstances sanitaires exceptionnelles. Un accueil pour les enfants des personnels prioritaires a ouvert ses portes du mardi 17 mars au lundi 11 mai 2020, du lundi au vendredi de 7h à 18h30. Les enseignants prenaient en charge les enfants de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Sur les autres temps de la journée, ils étaient pris en charge par du personnel communal. Cet accueil a été ouvert aux enfants des personnels prioritaires des communes de Biarrotte, Biaudos et Saint Laurent de Gosse. Des enseignants et du personnel communal de ces secteurs ont été mis à disposition en renfort. Les familles ont pu bénéficier d'un accueil gratuit. Une vingtaine d'enfants ont pu être pris en charge. Les élus tiennent à remercier l'ensemble des enseignants et des personnels municipaux qui se sont engagés

tout au long de cette période de confinement et ont permis la mise en place de ce dispositif. Lors des vacances d'avril, un véritable programme d'activités a été proposé aux enfants. Le principal objectif pédagogique était que les enfants se sentent pleinement en vacances dans un cadre serein. De nombreuses activités respectant les protocoles sanitaires en vigueur ont pu être menées : ateliers jardins, chasse aux œufs, ateliers créatifs ou encore un jeu d'aventures. Cet été, le centre de loisirs a ouvert en priorité aux enfants dont les parents étaient en activité professionnelle. 131 enfants ont pu bénéficier de cet accueil. Le thème choisi a été « Magie et féerie » tout au long de l'été. Malgré les contraintes sanitaires, les enfants ont pu passer un été heureux et ont vraiment apprécié ces moments partagés. Deux sorties ont pu être organisées, une journée au parc Aquatique à Labenne et une journée à la base nautique à Marquèze où ils ont pu profiter de balades en bateau électrique. La rentrée scolaire s'est bien passée et a été facilitée par l'assouplissement du protocole sanitaire. Les enfants ont pu à nouveau bénéficier des TAP (Temps d'activités périscolaires), les lundis, les jeudis et les vendredis de 15h30 à 16h30. Toutes les semaines, ce sont une quarantaine d'ateliers gratuits proposés aux enfants, leur permettant de découvrir de nombreuses activités sportives, culturelles et ludiques. Pour toute demande de renseignements des services périscolaires, centre de loisirs et TAP, vous pouvez contacter Elodie Labruquère au 06.31.08.35.97 ou par mail à acmdouspitchouns@saintandredeseignaux.fr

A Saint André, des livres à tous les âges

« Un livre est une fenêtre
ouverte sur le monde »



Lire et livres

Dans notre société très fortement impactée par les écrans de téléphone, de consoles, de tablettes ou d'ordinateurs, le livre peut passer au second plan. Heureusement, nous lisons encore et beaucoup de parents lisent des histoires et donnent des livres à leurs enfants. Même très jeunes. Les élus de Saint André de Seignanx pensent qu'entendre des histoires et lire soi-même est très important pour le développement harmonieux de nos enfants. Alors, une bibliothèque ouverte à tous existe sur notre village. Dans cette bibliothèque de village, des bénévoles s'activent avec beaucoup de générosité. Il en existait aussi une dans l'école avant que la progression des effectifs scolaires ne contraigne les élus à la transformer en une nouvelle salle de classe. Et depuis deux ans, le Conseil Municipal a décidé de célébrer chaque naissance dans le village par la remise d'un livre, qui sera le premier

livre de bébé, à lire par les parents. Ce sont déjà plusieurs dizaines de familles qui ont ainsi été dotées. Dans la continuité de l'ambition portée par les élus, un livre est remis aussi à tous les enfants qui fréquentent la classe de petite section de maternelle de notre école. L'initiative est locale mais elle s'appuie, pour la fourniture d'une partie des ouvrages, sur une association très investie dans l'accès au livre et dans la lutte contre l'illettrisme. Elle s'appelle « Lire sur la vague » et l'homme qui l'a créée et l'anime aujourd'hui, est Jean Delas, cofondateur de la maison d'édition « L'école des Loisirs ».

Note : « Un livre est une fenêtre ouverte sur le monde » dit Paulo Coelho (Le pèlerin de Compostelle/ L'alchimiste/ Le Zahir/ Sur le bord de la rivière Piedra..., entre autres).

Réalisation d'une piste routière

Découvrir dès le plus jeune âge que la route n'est pas à prendre mais à partager, c'est acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier. La mise en place d'une éducation à la sécurité routière suppose la convergence de pratiques scolaires et familiales qui favorisent, dès l'école maternelle, la construction d'une conscience citoyenne. C'est pour cela qu'un groupe de travail a été constitué et

doit se réunir sur la mise en place d'une piste routière dans la cour de récréation des maternelles. Toutes les mains habiles sont les bienvenues pour une aide à la réalisation de panneaux routiers, feux tricolores...



Le mot du maire

Dans l'ordre des priorités, la reprise de l'école, la protection des enfants et des adultes en fonction auprès d'eux, ont constitué un objectif majeur. Les enseignants de notre école ont fait preuve, pendant le confinement, d'un bel engagement au bénéfice des enfants de soignants et de publics prioritaires. Autour d'Elodie Zaccari, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et de ses collègues élus, les locaux ainsi que des personnels municipaux très impliqués, ont été largement mobilisés permettant de minimiser les risques sanitaires en favorisant une reprise du travail pour nombre de parents. De même, Elodie Labruquère et son équipe d'animateurs ont accueilli, avec bienveillance les nombreux enfants des 5 communes adhérentes au Centre de Loisirs. En direction des plus jeunes, le Conseil Municipal a validé la reconduction de l'opération visant à offrir un livre à chaque nouveau-né ainsi qu'à chaque enfant qui entre en Petite Section de Maternelle. Pour que la lecture et les livres demeurent des éléments incontournables d'un développement harmonieux de nos enfants. Dans le même registre, le Département met en place de nouvelles dispositions concernant son accompagnement en direction des bibliothèques des communes landaises. Les contraintes induites pour prétendre à cet accompagnement sont lourdes et nécessiteront, avant toute prise de décision, une réflexion des élus, partagée en particulier avec les bénévoles autour de Nicole Riquier. Le Conseil Municipal a confirmé un budget pour soutenir financièrement les jeunes qui se lancent dans des études post baccalauréat.



Le Centre Communal d'Action Sociale aux côtés des Saint Andriinois

Le nouveau Conseil d'Administration du CCAS de Saint André de Seignanx a été installé en juillet dernier, sa mise en place ayant été retardée par le confinement. Présidé par Monsieur le Maire, il est composé de : 9 élus, 1 représentante de l'UDAF, une représentante du Secours Populaire et 6 membres de la société civile. Tous les membres du CCAS sont volontaires, démontrant ainsi que la solidarité est une valeur forte à Saint André de Seignanx.

En parallèle des missions du CCAS, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) gère les services d'aide à domicile pour les personnes âgées (portage des repas, aide-ménagères, aide à la mobilité ou encore l'aide alimentaire), ou encore la téléalarme.

« Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté. »
Joseph Templier

Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 05 59 56 79 92 ou bien le CIAS au 05 59 03 35 38

Des Bourses Communales pour nos jeunes étudiants

Chaque année, la commune de Saint André de Seignanx se propose d'accompagner financièrement les étudiants du village entrant en BAC+1 ou BAC+2, ainsi qu'aux jeunes titulaires du Brevet d'Etudes suivant une formation professionnelle éloignée de leur domicile engendrant des frais de logement. Les demandes sont déposées avant le 15 octobre par les jeunes sollicitant un accompagnement. Les dossiers complets sont par la suite examinés par la Commission Affaires Scolaires et Vie Sociale. Ce coup de pouce vise à valoriser et à accompagner le parcours scolaire de nos jeunes.

Orientations de fonctionnement

Le CCAS mène plusieurs actions sur la commune tout au long de l'année :



Gestion de l'aide sociale légale : dossiers APA en établissement, Aide à l'Hébergement, Carte d'Invalidité, Domicile de secours, obligations alimentaires,



Colis de Noël aux personnes âgées de + de 75 ans



Noces d'Or et de Diamant



Aides ou secours financiers



Participation au Téléthon

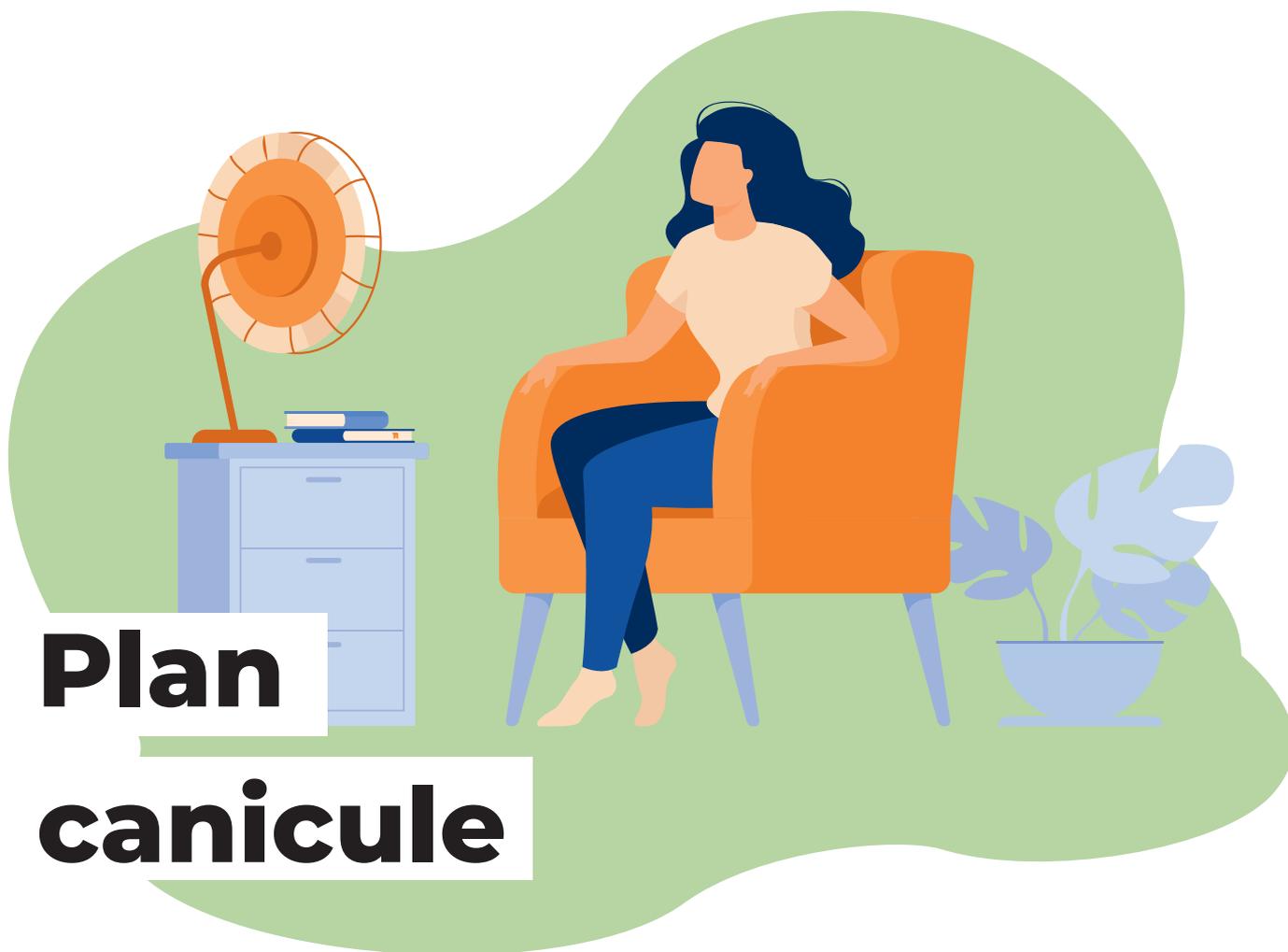


Suivi et assistance des personnes fragiles



Gestion du Plan Canicule





Plan canicule

➤ Plan canicule

Le plan canicule a débuté le 1er juin et a pris fin le 15 septembre dernier. Ce dispositif mis en place chaque année, s'est vu cette année lui aussi impacté par le contexte sanitaire de la COVID 19.

33 personnes inscrites volontairement sur le registre des personnes fragiles bénéficient de ce dispositif de suivi et de soutien sur notre commune. Chaque membre du CCAS est référent d'une ou plusieurs personnes inscrites. Le référent transmet les recommandations sanitaires en cas de fortes chaleurs mais aussi, met en œuvre et rappelle les gestes barrières pour se protéger de la COVID 19. Pour les personnes les plus isolées, un passage régulier peut être mis en place et permet d'établir un lien privilégié entre les membres du CCAS et les bénéficiaires de ce dispositif. En dehors des périodes de fortes chaleurs, cet accompagnement se poursuit tout au long de l'année valorisant ainsi la solidarité entre Saint Andinois.

Si vous souhaitez être inscrit(e) sur ce registre, vous pouvez contacter le CCAS au **05 59 56 79 92**



Le mot du maire

Les élus ont pu, grâce à une contribution très généreuse de nombreuses couturières bénévoles de la Commune, que je remercie très chaleureusement en notre nom à tous, programmer la fabrication de masques puis se lancer dans leur distribution gratuite dans tous les foyers.

Le plan Canicule a conduit les élus et les membres associés du Centre Communal d'Action Sociale à accompagner quelques-uns de nos anciens les plus fragiles. Avec l'ambition de les rassurer et de leur témoigner notre soutien et notre aide en cas de besoin.

Le projet de Pôle santé, associé à la construction de logements pour personnes âgées autonomes au cœur de notre village, a été relancé par la nouvelle Présidente de la Communauté de Communes. Plusieurs professionnels de santé ont confirmé leur volonté de s'inscrire dans cette réalisation. Les élus locaux espèrent que ce beau et utile projet se concrétisera.

Deux projets de micro-crèche sur notre commune sont à l'étude. Ils sont portés par des opérateurs privés. Actuellement, deux berceaux sont financés par la commune dans le projet de micro-crèche à Saint Laurent de Gosse.

➤ Déconfinement : des associations qui ont repris leurs activités sous protocole

Face à la situation sanitaire inédite rencontrée cette année, et suite à la phase de déconfinement, les associations ont pu reprendre progressivement leurs activités en respectant un certain nombre de règles.

Un premier protocole de reprise des activités sportives a été initié au mois de mai. Ce document concernait exclusivement les activités physiques individuelles extérieures. Les séances devaient se dérouler dans des espaces ouverts, et devaient concerner au maximum 10 personnes. Pour les activités sportives individuelles intérieures, ainsi que les sports collectifs ou de contact, la reprise n'était pas encore autorisée.

Au mois de juin, un deuxième protocole a été mis en place pour la période estivale. La pratique des sports collectifs a de nouveau été permise, ainsi que la reprise du sport dans les salles polyvalentes mais toujours soumise à des règles sanitaires strictes.

Le mur à gauche et le trinquet ont pu rouvrir leurs portes le 29 juin et le fronton et l'aire de jeux le 6 juillet. Dans les différentes salles communales mises à disposition des associations, des jauges ont été établies pour limiter le nombre de participants. Par ailleurs, la Mairie a invité chaque association à rédiger un protocole plus spécifique à son activité et à le communiquer à tous ses adhérents.

➤ Accompagnement des associations (réunion des Présidents et parrainage des associations)

Une réunion annuelle avec les Présidents et différents membres du bureau de chaque association sera organisée, dès que la situation sanitaire le permettra, dans le but de rencontrer la nouvelle équipe municipale.

Afin d'accompagner au mieux la vie associative durant cette période particulière, et pour les six années à venir, chaque association sera parrainée par un élu, devenant son référent au niveau du Conseil Municipal. Ce dernier s'engage à être présent lors des manifestations importantes de l'association (compétition sportive, événement culturel, fête annuelle, assemblée générale...). Il apporte son soutien, son écoute et sert d'intermédiaire pour porter d'éventuels projets auprès des autres élus. Quant à l'association, elle s'engage à prévenir son parrain ou sa marraine de toutes les demandes formulées auprès de la Mairie.

Les différentes associations de la commune peuvent compter sur le soutien de tous les élus face aux conditions particulières dans lesquelles leurs activités vont devoir se dérouler dans les mois à venir. Nous les remercions pour leur investissement au sein de la commune et pour leur compréhension face à cette situation inédite.

Enfin, une reprise plus importante de la vie associative s'est organisée au mois de septembre, mais toujours sous conditions. Voici la liste des consignes élémentaires imposées :



Chaque association désigne un responsable Covid-19 au sein de son bureau.



Les principaux gestes barrières sont rappelés à tous les adhérents et les responsables d'association leur recommandent la plus grande prudence en cas de symptômes : fièvre, toux, écoulement nasal, mal de tête, courbatures (leur conseiller, dans ce cas, de ne pas se rendre au cours)



En cas de retour d'une zone à risque, il est recommandé aux adhérents de se faire tester avant la reprise des cours.



Le port du masque est obligatoire pour entrer dans les salles, y circuler en dehors des activités et pour en sortir



Pour les activités qui le permettent, l'utilisation de matériel individuel est privilégiée



La désinfection du matériel collectif est assurée par les responsables de l'association présents lors de la séance



Les associations mettent à disposition du gel hydro-alcoolique et des lingettes désinfectantes



Les vestiaires restent provisoirement fermés

➤ Forum des associations 2021

En 2021, pour la première fois dans la commune, un « Forum des associations » sera créé et se déroulera sur une demi-journée. Le but est de donner une audience aux associations et plus de visibilité aux usagers sur les offres d'activités disponibles sur la commune. Nous souhaiterions que cet événement, initié par les élus, soit réalisé en pleine concertation avec les associations, tant sur la forme que sur le contenu et le choix de la date.



Le mot du maire

L'accompagnement de la reprise de la vie associative s'est fait en douceur et dans le respect des attentes des responsables associatifs mais aussi des contraintes sanitaires en vigueur, sous l'action de la commission animée par Fanny Courtiade, adjointe au Maire en charge de ce dossier. Des associations ont repris le chemin de leurs activités et Saint André des Arts a pu proposer sa manifestation « Au fil de l'Art » soutenue par de nombreux artistes.



➤ Présentation APE

L'APE (association des parents d'élèves) est formée par les parents qui souhaitent participer à la vie de l'école et aussi à la vie du village.

Elle a pour mission de faire le lien entre les parents et l'équipe enseignante. Les membres de l'association sont présents aux conseils d'école et font remonter toutes les remarques et questions des parents.

L'association permet également de récolter des fonds entièrement reversés à l'école pour l'organisation des voyages et sorties scolaires entre autres. C'est pour cela que nous avons besoin de bénévoles tout au long de l'année pour organiser les différentes manifestations comme les ventes de gâteaux, le loto, le carnaval...

En 2018/19, grâce à tous les bénévoles, l'APE a reversé 6000€ pour tous les enfants.

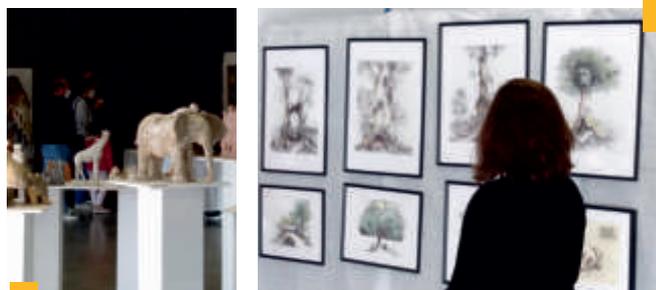
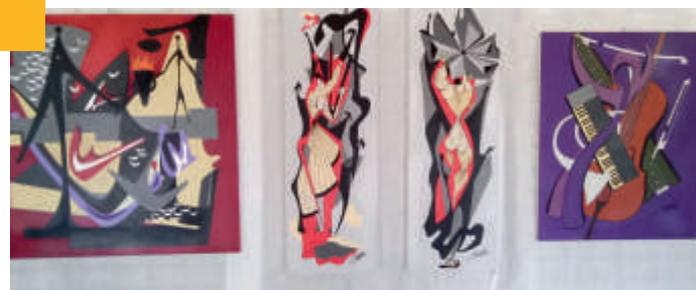
En 2019/20, marqué par la Covid, l'association a récolté 1500€. D'ailleurs, à cause du virus, l'APE s'organise : réunions masquées, gestes barrières lors des ventes de gâteaux, loto remplacé par une tombola, ... Tout est mis en oeuvre pour la sécurité sanitaire de chacun afin de continuer à aider l'école.

Merci à tous ceux qui ont adhéré à l'association cette année. Pour les retardataires, il est encore temps de remplir le dépliant donné en classe en début d'année avec la participation de 5€.

Bien à vous,

Le bureau APE.

ape.saintandre@gmail.com



➤ Au fil de l'art 2020

De l'Art, de l'Art s'il vous plaît ! Ni le contexte, ni la météo n'auront eu raison de cette 6ème édition Au Fil de l'Art 2020 qui a ravi grands et petits ! Beaucoup d'échanges avec les 30 artistes sculpteurs, peintres, photographes, certains comme Mr Michel CHALOT ou Mr David-Elliot SALAMANOVICH ont animé des Ateliers pour enfants qui ont remporté de vifs succès. Cette année, nous avons pu découvrir de nouvelles techniques et supports comme le travail sur le textile sous forme de tissage, le RAKU cuisson ancestrale japonaise, la peinture sur palette...

Le public a pu voter pour un artiste « coup de cœur » et a ainsi sélectionné Mr Pierre BRETHERS, vainqueur cette année remportant un bon d'achat chez ARTEIS. Trois membres de notre association ont eu la lourde tâche de choisir les très nombreux dessins d'enfants allant de 4 à 18 ans.

Les 3 gagnants du concours sont :

- Juliette GOMMARD de Saint André de Sx
- Rémi DEFOS DU RAU de Saint Martin de Sx
- Brian POIRIER de Saubrigues

La tombola a été remportée par Mr TUFFREAU de Saint Barthélémy ; il est reparti avec un magnifique cadre photo offert par l'ASC photo, notre partenaire depuis quelques années maintenant.

L'Association Saint André des Arts a souhaité le temps d'un week-end vous émouvoir, vous faire rêver et peut-être vous redonner espoir...

A l'année prochaine !

**OBJECTIF
ZERO GASPI
ALIMENTAIRE**

BRAVO



ET VOUS ?

CEST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?

**Enquête réalisée en février 2020 auprès des habitants du Sitcom Côte sud des Landes*

POUR EN SAVOIR PLUS SUR
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
WWW.SITCOM40.FR

Sitcom
Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE



➤ Le Grand Choral Buissonnier

Le Grand Choral Buissonnier à St-André ??? Mais qu'est-ce que c'est ? Le festival des « Nuits de Champagne » a lieu chaque année depuis près de 30 ans à Troyes autour d'un ou plusieurs artistes, et se termine par le Grand Choral qui rassemble 900 choristes de toute la France, ayant répété toute une semaine ensemble et donnant au final plusieurs concerts devant 1500 personnes à chaque fois. Un DVD annuel témoigne de cet énorme événement. Plusieurs choristes de la chorale Chœur and Co ont déjà participé à ces « Nuits » exceptionnelles autour de Maxime Le Forestier (2012), du répertoire de Brel (2014) ou tout récemment avec Francis Cabrel et Fred Pellerin (2018). Covid oblige, une nouvelle façon de chanter ensemble et de faire vivre la chanson polyphonique a été imaginée cette année par Chanson Contemporaine, l'association organisatrice de ce Grand Choral. Ainsi est né, en écho au Grand Choral des Nuits, ce Grand Choral Buissonnier, pour lequel Saint André de Seignanx, qui a déjà accueilli des week-ends chantants parrainés par Chanson Contemporaine, a été sollicité comme spot régional parmi 25 autres en France, -et au Québec- !

Une équipe de bénévoles mobilisée autour de la référente logistique locale, en charge de la constitution des équipes vidéos et audio comme de l'application du protocole strict des règles sanitaires a mis tout en œuvre pour permettre dans d'excellentes conditions sur la seule journée du samedi 12 septembre dernier, les répétitions et l'enregistrement de 5 chants communs, appris à l'avance chez soi par les participants, auquel s'ajoutait un chant en capture vidéo individuelle. L'implication, la motivation, l'application joyeuse de chacun des 18 choristes, landais et tarn-et-garonnais (!) inscrits, la fluidité de la collaboration entre Anneline Fontmarty à la direction enjouée et Jéjé Martineau en professionnel au son, la bonne humeur de nos vidéastes Jean-luc Monfort, Patrick Hugonnier et Sylvain De Feo ont généreusement enrichi cette journée exceptionnelle !

En témoignent ces deux images : les prises de son intérieures, où il a fallu chanter masqués, et les moments filmés à l'extérieur dans le cadre très bucolique de l'arboretum mis à disposition par la municipalité se sont déroulés sans une seule faille. Tous ces enregistrements, d'ici et d'ailleurs, seront intégrés dans le résultat final : une production vidéo de Chanson Contemporaine qui a été projetée le samedi 24 octobre à 21h au Théâtre de Champagne à Troyes, en lieu et place d'un des concerts habituels de clôture des Nuits, et aussi... à la salle de la Mosaïque d'ici même jour, même heure !

Pour tous renseignements : **Mimi Rémazeilles**
0664031103



➤ Les Z'Arts du Seignanx

Diane Jean et Surya Mathieu sont deux jeunes artistes récemment installés sur la commune de Saint André de Seignanx. Après avoir enseigné au sein des Conservatoires de la Région Toulousaine, portés par leur carrière artistique, ces deux voyageurs aussi diplômés que passionnés, sont venus s'ancrer dans notre Pays de Seignanx. Avec une pédagogie ludique et bienveillante, basée sur leur vaste expérience, ils proposent plusieurs types de cours :

- Le mercredi toute la journée : des cours de guitare ados/adultes
- Le jeudi : à 18h, un cours de danse contemporaine

ado/adulte ; à 20h, un atelier bien-être : méditation, relaxation, bain sonore

Ils y dispensent un enseignement artistique et bien-être, de grande qualité.

Diane et Surya proposent également sur rendez-vous des séances de coaching vocal, yoga et danse thérapie.

Vous pourrez les découvrir de façon plus complète sur leurs sites internet :

<https://www.canarikitchen.com>

<https://dianejean.wixsite.com>

<https://www.facebook.com/leszartsduseignanx/>

Et également, vous pouvez les contacter par téléphone au **0609998166**

ou par mail leszartsduseignanx@gmail.com

Voici les éléments les plus significatifs du vote du budget pour l'exercice 2020

Les Recettes de Fonctionnement et les Dépenses de Fonctionnement s'équilibrent à hauteur de

1 524 009,00 €

dont en recettes :

674 894 € en Impôts locaux et Taxes

350 803 € de dotations de l'état

316 203 € d'excédent de Fonctionnement de 2019

111 905 € de produits des services, participations des familles à la garderie et à la restauration scolaire

Les taux communaux de contributions directes sont les mêmes pour la 9ème année consécutive.

dont en dépenses :

653 008 € de charges de personnel

39 381 € de charges financières, dont les intérêts des emprunts pour 33 500 €

270 241 € de virement à la Section d'Investissement

325 590 € de charges à caractère général comprenant l'assurance des bâtiments et des matériels, l'aide aux familles utilisatrices du Centre de Loisirs, les denrées alimentaires pour la cantine, l'entretien des routes, des bâtiments et des matériels roulants, le téléphone, l'affranchissement, l'eau, l'électricité et le chauffage, la maintenance des appareils, les intervenants des TAP et les cérémonies

Le budget 2020 pour l'Investissement est équilibré à

739 767,00 €

dont en dépenses :

les restes à réaliser de travaux de 2019 pour 337 950 €

le capital de la dette pour 136 480 €, incluant le remboursement du nouvel emprunt pour l'école

et les programmes de travaux et d'acquisitions de 2020 pour 251 779 €

dont en recettes :

les subventions accordées restant à percevoir pour 310 128 €

le reversement de la TVA sur les travaux réalisés en 2018 et la Taxe d'aménagement pour 150 038,00€



➤ L'endettement

L'encours de la dette communale se présente ainsi pour les six prochaines années :
La dette associée à la réalisation d'un emprunt pour les travaux de l'école

ANNÉE	INTÉRÊT + CAPITAL
2020	167 709,38 €
2021	159 116,13 €
2022	159 097,29 €
2023	141 019,30 €
2024	107 856,81 €
2025	97 935,75 €
2026	97 924,48 €

➤ Le bilan financier du projet d'extension et de réhabilitation des locaux scolaires, péri et extra scolaires

Coûts des travaux, honoraires et matériels :	2 918 328 €
Recettes sous forme de Subventions :	1 351 206 €
Recette sous forme de remboursement partiel de la TVA :	528 961 €
Reste à charge pour la Commune :	1 038 161 €
dont emprunt	800 000 €
dont Fonds propres	238 161 €



Le mot du maire

Vous trouverez dans cette page, les éléments les plus représentatifs du vote du Budget 2020.
Vous trouverez aussi le bilan financier des travaux réalisés à l'école.



➤ Le correspondant défense

Le correspondant défense... Quésako ?

Le correspondant défense doit remplir **une mission de sensibilisation** des concitoyens aux questions de défense. Il est l'acteur de la diffusion de l'esprit de défense dans la commune.

Un nouvel élan est donné à cette **démarche citoyenne**.

Le projet consistera à :

- diriger nos actions vers les plus jeunes, de façon **ludique**.
- de proposer aux enseignants des activités au travers de visites, d'expositions ou de journées Portes ouvertes.
- d'associer les jeunes générations au souvenir de l'ensemble des conflits armés impliquant la France.
- de **valoriser l'implication** de nos anciens combattants et victimes de guerre, et des anciens militaires dans cette future démarche.

Enfin, le **correspondant défense** relaiera les informations relatives aux questions de défense auprès du Conseil municipal et des habitants de notre commune.



➤ Centenaire Germaine Barret

« Une belle centenaire !

Le 4 février 1920 naissait Germaine Hirigoyen qui deviendra Germaine Barret par son mariage avec André.

Cent ans plus tard, après avoir mis au monde et élevé huit enfants, avoir travaillé, éprouvé des joies et affronté des peines, Germaine Barret répondait à l'invitation du Conseil Municipal de Saint André de Seignanx.

Encouragée par ses enfants, magnifiques d'amour, portée par ses jambes encore solides, pimpante et impatiente de fêter son centième anniversaire, Germaine a accepté les embrassades.

Elle a écouté et même commenté le discours de Monsieur le Maire et Germaine Barret a accepté de poser pour de nombreuses photos. Elle a reçu beaucoup de témoignages d'affection et aussi plusieurs cadeaux.

Autour de ses six enfants, de leurs conjointes et conjoints, les personnels du CIAS, le médecin, le kinésithérapeute et les infirmières qui s'occupent de sa santé étaient aussi présents et heureux.

Invités aussi, ses voisins d'Andriou qui l'entourent de bienveillance, Léon Darrort au titre de mémoire et plus âgé des Andrésien après Germaine et les partenaires de belote de Germaine : Maria, Jacques et Jean l'entouraient pour ce moment officiel et très chaleureux.

Pour beaucoup, la soirée s'est poursuivie autour d'un buffet chez Jérôme et Adrien au Café des fleurs. »





➤ Safran rouge Trompette

Rouge Trompette, ou La Production de Safran à Saint André De Seignanx...

Rouge Trompette, en voilà un nom qui interroge et donne à sourire ! Rouge pour la couleur du safran, et trompette pour la forme du stigmate de la fleur. Tout s'explique !

Vanessa Roussille, jeune entrepreneuse, est à la tête d'une production de safran sur la commune de Saint André de Seignanx depuis 2018. Elle commercialise le fruit de son travail depuis ce printemps 2020. C'est à la suite d'une reconversion professionnelle que Vanessa se tourne vers la culture du safran. Son BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) maraîchage en poche, elle fait plusieurs stages et découvre la culture du safran. L'aventure commence alors et elle se lance, sur notre commune, dans la production de l'épice délicate.

Le processus de production est minutieux : les bulbes de *Crocus Sativus* sont plantés en été en pleine terre. La nature faisant son travail, la fleur s'ouvre mi-octobre, et cela tous les jours pendant un mois entier environ.

Un travail prenant et minutieux commence alors, car dès que la fleur s'ouvre, il faut la cueillir dans la journée, sinon elle est perdue.

Puis, lorsque la fleur est récoltée, Vanessa retire les 3 stigmates présents dans chaque fleur, et les fait sécher. Les stigmates perdent alors 80% de leur poids : on obtient enfin le safran sec comme on le connaît.

Pour donner une idée, 1g de safran sec correspond à une récolte d'environ 250 fleurs !

Cela nous laisse imaginer le travail que cela représente, Vanessa faisant tout à la main, sans mécanisation et sans aucune utilisation de produits ou pesticides, dans le respect de l'environnement.

Suite à ses récoltes, la jeune femme fabrique elle-même des produits dérivés : confitures, chutney, miels (en collaboration avec un apiculteur de Labenne), tisanes...

Vous pouvez retrouver tous ces produits sur son site internet www.rougetrompette.com, ainsi que des idées de recettes originales.

Vanessa est également joignable par téléphone au **06.62.21.58.56**.

Vous savez tout pour mettre un peu de Rouge Trompette dans vos assiettes !

60 ans

➤ Noces de diamant



Madame et Monsieur Weber résident au lotissement Mayou depuis de nombreuses années maintenant. Ils jouissent d'une paisible retraite et profitent de la présence à proximité de leurs deux enfants et de leurs petits-enfants. Ils ont réuni quelques personnes pour célébrer leurs noces de diamant. Ce fut l'occasion d'égrener des souvenirs autour d'un verre et de quelques douceurs.

Ils ont reçu pour l'occasion les félicitations de Monsieur le Maire et de Monsieur le Président des Bagans, l'association des anciens du village dont ils sont membres.

Un très agréable moment en l'honneur de 60 ans de vie commune

- Comme promis par la nouvelle équipe municipale, de nouveaux moyens de communication ont été mis en place pour permettre de vous informer sur l'actualité de la commune (travaux, événements, alertes météo, infos de la Communauté de communes...).

En attendant la refonte prochaine du site internet, 2 nouveaux moyens sont donc déjà à votre disposition : la page Facebook de la commune et l'application sur smartphone : PanneauPocket



Notre page Facebook se nomme : Au cœur de Saint André.

Son adresse :

<https://www.facebook.com/communesaintandredeignanx>

Elle est accessible et visible même si vous n'avez pas de profil Facebook personnel créé.



Une **application gratuite** de la commune est également disponible sur votre téléphone.

Son installation et son utilisation sont aisées.

Comment procéder ?

Téléchargez gratuitement votre application PANNEAUPOCKET

pour les alertes et les informations de la commune

- 1 Ouvrez votre application **PlayStore** ou **Appstore** sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur **installer** ou **obtenir**
Félicitations ! vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le **cœur** à côté du nom de la commune qui vous intéresse.

Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !



L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur « passez cette étape »



Le mot du maire

Parallèlement à la mise en place de la page Facebook et de Panneau Pocket, plusieurs élus travaillent à la refonte du site internet ainsi qu'à une nouvelle présentation du bulletin, effective dès ce numéro.

➤ INFOS UTILES DE LA COMMUNE

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi sauf le Mercredi
Lundi : 8h30-12h30 / Mardi : 8h30-12h30 et 13h-18h /
Jeudi : 8h30-12h30 / Vendredi : 8h30-12h30 et 13h-17h
(ouvert que les matins durant la période "Covid")
Mail : accueil@saintandredeseignanx.fr
Fax : 05 59 56 79 99
Site : www.saintandredeseignanx.fr
Page Facebook :
www.facebook.com/communesaintandredeseignanx
(accessible sans profil/compte)

ACCUEIL / ETAT CIVIL / AFFAIRES GÉNÉRALES VIE ASSOCIATIVE

05 59 56 79 90 - Mail : accueil@saintandredeseignanx.fr

ACTION SOCIALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

05 59 56 79 92
Mail : administration@saintandredeseignanx.fr

URBANISME / VOIRIE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE / BUDGET

05 59 56 79 68 - Mail :
urbanisme@saintandredeseignanx.fr

ELECTIONS / CIMETIÈRES / ENVIRONNEMENT / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

05 59 56 79 90 - Mail :
secretariat@saintandredeseignanx.fr

LOCATION SALLES :

Mosaïque, Maison de la Nature, Mur à gauche, Trinquet
05 59 56 79 65 ou 06 31 59 75 00 - Mail :
gestionsalle@saintandredeseignanx.fr

SERVICES TECHNIQUES

05 59 56 79 94 ou 06 71 85 87 49 - Mail :
servicestechniques@saintandredeseignanx.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

05 59 56 79 96 - Mail :
restaurantscolaire@saintandredeseignanx.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

05 59 56 79 60 - Mail :
acm.douspitchouns@saintandredeseignanx.fr

ÉCOLES

Primaire : 05 59 56 79 98
Maternelle : 05 59 56 79 97

AFFAIRES SCOLAIRES

Mail : affairescolaires@saintandredeseignanx.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

05 59 56 79 95 - Ouvert les : Mardi : 16h15-18h, Jeudi :
16h30-18h, Samedi : 11h-12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

05 59 56 79 67 - Ouvert les : Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DE SAINT ANDRÉ DE SEIGNANX

HORAIRE d'ouverture :
Lundi : 13h30-18h
Jeudi : 8h-12h / 13h30-18h
Samedi : 8h-12h

➤ Rubrique Numéros des services sociaux et appels d'urgence

SERVICE DÉPARTEMENTAL ACTION SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES

Assistants sociaux du secteur :
Dominique CHAMPAGNE et Christine OLHATS :
05 59 64 10 31

ENFANCE MALTRAITÉE : le 119 (anonyme et gratuit)

MISSION LOCALE LANDAISE : 05 59 74 84 17

CPAM : tél : 3646 - antenne de Tarnos
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

PÔLE EMPLOI : Numéro Vert Appel Gratuit 3949

ALLO SERVICE PUBLIC : 3939

SIDA INFO SERVICE : 0 810 840 800

FIL SANTÉ JEUNE : 0 800 025 236

SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 17

URGENCE EUROPÉEN : 112

DROGUE TABAC : 113 ou 0 800 23 13 13

DISCRIMINATION RACIALE : 114

SAMU SOCIAL : 115

AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT : www.caf.fr

➤ Infos légales :

Responsable de la publication : Jean BAYLET
Mairie de Saint André de Seignanx - 900 exemplaires
Conception Impression : Pictomatic - 05 59 45 47 74
Crédits photos : Mairie, Pexels, Unsplash, Freepik

 /communesaintandredeseignanx

 www.saintandredeseignanx.fr

COUR DE LA
Nouvelle
ÉCOLE



/communesaintandredeseignanx



www.saintandredeseignanx.fr

